

---

## **JOURNEE D'ETUDES**

*Lyon, juillet 2018*

### **Le registre scientifique des organisations internationales : acteurs, productions, usages**

#### **APPEL A COMMUNICATIONS**

---

L'ordre international étant caractérisé par « l'absence d'instance apte à y revendiquer le monopole de la puissance légitime » (Aron, 1967 ; Siméant, 2015), les organisations internationales (OI) se servent souvent de la science – dont Robert K. Merton avait souligné depuis longtemps que le cosmopolitisme était une des propriétés cardinales (Merton, 1973) – pour légitimer leur rôle (Kott, 2008 ; Mahon and McBride (ed.), 2008 ; Nay, 2012 ; Pal, 2012). Cet état de fait a, de longue date mobilisé la communauté scientifique. L'autorité « expertale » des organisations internationales – c'est-à-dire le fait que les tâches sociales importantes soient effectuées par des personnes qui ont une connaissance spécialisée et détaillée de ces tâches (Barnett et Finnemore, 2004) – est ainsi l'une des formes de pouvoir de ces institutions qui a le plus attiré l'attention académique ces dernières années (Sahlin-Andersson, 2000, 2003 ; Serré et Pierru, 2001 ; Mahon and McBride, 2008 ; Pal, 2012 ; Nay, 2014).

Les OI ont été décrites comme des « organisations apprenantes » (Haas and Haas, 1995), éventuellement à l'origine de « communautés épistémiques » (Adler and Haas, 1992 ; Kott, 2008 ; Normand et Vincent-Dalud, 2012). La littérature sur ces dernières et leurs liens avec les OI tend à postuler une identité de propriétés entre leurs membres (Demortain, 2017), conférant même à ces propriétés de l'« influence » sur les politiques publiques. Mais peu de travaux expliquent la manière dont les idées et connaissances sont concrètement incorporées dans les OI (Gayon, 2009 (a) ; Hadjiisky, 2015), ainsi que le rôle joué par leur personnel dans la production de nouveaux savoirs (Cabane, 2013 ; Nay, 2014) et l'affirmation d'une « autorité cognitive » (Broome et Seabrooke, 2012) auprès des Etats membres.

Les OI sont trop souvent appréhendées comme un bloc, et les propriétés sociales des acteurs et des groupes d'acteurs antagonistes qui font exister l'institution sous-étudiées. Or, les travaux en sociologie de l'international pointent le rôle moteur des luttes entre groupes d'individus – le plus souvent multipositionnés (Boltanski, 1973) – et entre types de savoirs, que les circulations entre espaces sociaux et géographiques (Bourdieu, 2002 ; Dezalay, 2004) concourent à légitimer.

Surtout, l'histoire sociale des idées et la sociologie des sciences contribuent à dépasser l'opposition entre idées et acteurs, en montrant qu'une théorie (Belorgey et al., 2011) n'a rien d'univoque, et que les propriétés sociales des acteurs qui s'en saisissent et les circonstances de sa mobilisation déterminent sa forme (Bourdieu, 1976 ; Hauchecorne, 2010 ; Politix n°100, 2012). Les contributions plus spécifiques sur l'expertise des OI soulignent de plus que celle-ci n'est pas coupée des enjeux politiques mais en tient compte, au contraire, lors de son élaboration (Gayon, 2009 (a) ; Robert, 2010).

C'est dire que la fonction des savoirs dans les OI ne peut ni être réduite à la production et propagation d'une vérité experte, ni à une simple fonction légitimatrice, mais qu'elles doivent être pensées ensemble pour envisager à nouveaux frais les mobilisations du registre scientifique par les OI. Ainsi, tirant parti du renouvellement récent de l'histoire sociale des idées (voir les travaux du réseau Hisopo de l'AFSP) et des travaux sur la circulation transnationale des idées et savoirs (Saunier, 2004, 2008 ; Histoire@Politique n°15, 2011 ; Critique internationale n°59, 2013 ; Kaluszynski et Payre (dir.), 2013 ; Payre, 2016), cet appel à communications vise à rassembler des études empiriques appliquant ce type de programmes de recherche aux organisations internationales, de manière à « normaliser » (Dobry, 2000) un objet trop souvent considéré comme extraordinaire. On vise ce faisant à mieux comprendre la manière dont les OI, et notamment leurs Secrétariats, se saisissent du registre scientifique, le produisent et l'utilisent pour légitimer leur action et conforter leur position sur la scène internationale.

Trois axes de réflexion (non exclusifs) sont ainsi proposés :

- **Sociologie des acteurs « scientifiques » intervenant dans ou auprès des OI** : il s'agit de comprendre ici quelles sont les sources de la scientificité des OI, en s'intéressant plus particulièrement au profil et propriétés des personnes dont elles s'attachent les services, de manière provisoire ou pérenne. Quels profils sont recherchés par quelles OI ? On peut ainsi faire l'hypothèse que, outre la variété des profils dépendant de la spécialisation de telle ou telle organisation, certaines propriétés sociales sont récurrentes parmi les agents collaborant au travail des OI. Par exemple, la possession d'un « capital international » (Wagner, 2004) dont les propriétés gagneraient à être spécifiées, ou une ancienneté dans le champ considéré comme dans le cas de l'UE (Georgakakis, 2012), ou encore une formation en économie (Pierru, 2003). Si l'appartenance au champ scientifique est avant tout un enjeu de luttes (Bourdieu, 1976), il faut donc aussi s'interroger sur ce que gagnent ces agents à l'enrôlement de leurs travaux par les organisations internationales. Ainsi la sociologie des intellectuels (Sapiro, 2009) peut-elle sans doute être utile pour décrire le rapport qu'entretiennent ces individus aux organisations internationales. Des études comparatives, entre OI ou dans le temps, permettraient ainsi d'appréhender les dispositions à l'investissement dans l'international de certains individus, et réciproquement à déterminer les formes de la légitimité scientifique auxquelles s'attachent les OI dans le recrutement de leur personnel.
- **Modes d'investissement dans la science, modalités de production des savoirs et formes de scientificité produites** : l'objectif est de comprendre les formes de l'investissement scientifique des OI ainsi que les types d'expertises produites en fonction des attentes, contraintes ainsi que des logiques institutionnelles et politiques qui pèsent sur leur personnel et sur les acteurs experts sollicités (Gayon, 2009 (b) ; Robert, 2010). Plusieurs questions peuvent alors se poser : les OI privilégient-elles la mobilisation des savoirs produits hors de leur périmètre institutionnel ou cherchent-elles à se doter elles-mêmes de ressources scientifiques ? Quelles formes prend l'implication scientifique des OI (encouragement à des publications dans les revues académiques ou création de publications spécifiques ;

organisation et/ou participation à des colloques internationaux ; organisation de formations pour maintenir la spécialisation du personnel ou recrutement d'experts nationaux ou consultants privés) ? Comment les modes de fonctionnement et les cadres organisationnels internes influencent les modalités de production de la connaissance et déterminent les formes de savoirs ?

- **Usages et mobilisations du registre scientifique dans les stratégies de légitimation des OI** : le questionnement porte ici sur la place et les usages de la science par les OI dans leurs stratégies de légitimation auprès des Etats et d'affirmation sur la scène internationale dans un contexte de concurrence accrue entre acteurs. En effet, certaines d'entre elles mettent l'accent sur la qualité de leurs productions analytiques, ou mobilisent un modèle de savoir « *open source* » (Nay et Dezalay, 2015), quand d'autres tentent au contraire de se distinguer par la construction d'une image d'organisation tournée vers l'action. Il semble donc intéressant de s'interroger sur les circonstances et raisons conduisant à privilégier telle stratégie plutôt qu'une autre, voire les deux puisqu'elles ne sont pas forcément exclusives l'une de l'autre (Pal, 2012 ; Bérout et Hadjuk, 2015). Comment les OI utilisent-elles le registre scientifique, qu'il émane de l'intérieur ou de l'extérieur de l'organisation, pour accréditer leur légitimité ? Ces stratégies ont-elles des conséquences uniquement externes (en termes de financement ou de légitimité internationale par exemple) ou internes (implications sur le mandat, sur le fonctionnement organisationnel, sur le recrutement, etc.) ?

### **Objectifs de la journée d'études**

La journée d'études a pour objectif de croiser les regards et les analyses sur la thématique générale des mobilisations et des usages du registre scientifique par les organisations internationales. Les propositions concernant tous types d'institutions intergouvernementales sont les bienvenues (organisations onusiennes, organisations régionales, organisations de Bretton Woods, etc.). Les contributions dans les domaines de la science politique, de la sociologie, de l'anthropologie, du droit, de l'histoire, de l'économie et présentant un travail empirique important sont encouragées. Le français sera la langue de travail, mais les textes (propositions et contributions finales) en anglais seront considérés, à condition que la présentation orale lors de la journée d'études soit faite en français.

La journée d'études s'inscrit dans le projet conjoint SAGE (Strasbourg) – Triangle (Lyon), intitulé « Construction et circulation des savoirs « experts » sur l'action publique dans l'espace européen : le rôle des organisations internationales » et soutenu par la Maison Inter-universitaire des Sciences de l'Homme – Alsace. Elle est organisée en coopération avec le laboratoire junior OiCi (les Organisations Internationales et la Circulation des Idées) financé par le Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s] (CHEL[s]).

### **Informations pratiques**

La journée d'études se déroulera le jeudi 5 juillet 2018 à Sciences Po Lyon.

Les propositions de communication sont attendues pour le 15 décembre au plus tard. Elles devront comporter 500 mots maximum (hors bibliographie). Elles sont à envoyer, en format pdf, à :

cbrissaud@gmail.com

emilie.dairon@sciencespo-lyon.fr

thomas.scapin@sciencespo-lyon.fr

Les réponses seront données en février 2018.

Les communications complètes seront attendues pour le mois de juin 2018.

### **Comité d'organisation**

Constantin Brissaud (Université de Strasbourg / SAGE)

Emilie Dairon (Sciences Po Lyon / Triangle)

Thomas Scapin (Sciences Po Lyon / Triangle)

### **Comité scientifique**

Vincent Gayon (Université Paris-Dauphine)

Magdaléna Hadjiisky (Université de Strasbourg)

Sandrine Kott (Université de Genève)

Olivier Nay (Université Paris 1)

Leslie Pal (Carleton University)

Renaud Payre (Sciences Po Lyon)

Cécile Robert (Sciences Po Lyon)

Jay Rowell (Université de Strasbourg)

Gisèle Sapiro (EHESS)

Johanna Siméant (Ecole Normale Supérieure)

### **Références bibliographiques**

ADLER, Emanuel et HAAS, Peter M., « Conclusion: epistemic communities, world order, and the creation of a reflective research program », *International organization*, 1992, vol. 46, n°1, p. 367-390.

ARON, Raymond, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue française de science politique*, 1967, vol. 17, n°5, p. 837-861.

BARNETT, Michael et FINNEMORE, Martha, *Rules for the world: International organizations in global politics*, Ithaca, Cornell University Press, 2004.

BELORGEY, Nicolas, CHATEIGNIER, Frédéric, HAUCHECORNE, Mathieu, et PENISSAT Etienne, « Théories en milieu militant », *Sociétés contemporaines*, 2011, vol. 1, n°81, p. 5-25.

BEROUD, Samuel, et HAJDUK, Thomas, « L'OCDE et les bonnes pratiques. Une histoire inséparable », in Asmara Klein, Camille Laporte et Marie Saiget (dir.), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, « Relations internationales », 2015, p. 61-77.

BOLTANSKI, Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1973, vol. 14, n°1, p. 3-26.

BOURDIEU, Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n°2, p. 88-104.

BOURDIEU, Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 5, n°145, p. 3-8.

- BROOME, André, et SEABROOKE, Leonard, « Seeing like an International Organisation », *New Political Economy*, 2012, vol. 17, n°1, p. 1-16.
- CABANE, Lydie, « Des experts de l'entre-deux. Circulation, académisation et institutionnalisation des disaster studies au Sud » in Martine Kaluszynski et Renaud Payre (dir.), *Savoirs de gouvernement. Circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Paris, Economica, 2013, p. 54-75.
- Critique internationale*, « Circulation des savoirs et champs transnationaux », 2013, vol. 2, n°59.
- DEMORTAIN, David, « Experts and the production of international policy knowledge: do epistemic communities do the job? », in Annabelle Litzo-Monnet (dir.), *The Politics of Expertise in International Organizations*, Abingdon, Routledge, 2017.
- DEZALAY, Yves, « Les courtiers de l'international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, vol. 1, n°151-153, p. 4-35.
- DEZALAY, Yves et NAY, Olivier, « Le marché des savoirs de réforme : circulations de l'expertise de gouvernement et reproduction des hiérarchies internationales », in Johanna Siméant (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS, 2015, p. 173-196
- DOBRY, Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n°4-5, p. 585-614.
- GAYON, Vincent, « Le crédit vacillant de l'expert. L'OCDE face au chômage dans les années 1990 et 2000 », *Cultures & conflits*, 2009 (a), vol. 3, n°75, p. 53-73.
- GAYON, Vincent, « Un atelier d'écriture internationale : l'OCDE au travail. Éléments de sociologie de la forme « rapport » », *Sociologie du Travail*, 2009 (b), vol. 51, n° 3, p. 324-342.
- GEORGAKAKIS, Didier (dir.), *Le champ de l'eurocratie*, Paris, Economica, 2012.
- HAAS, Peter M. et HAAS, Ernst B, « Learning to learn: improving international governance », *Global Governance*, 1995, vol. 1, n°3, p. 255-284.
- HADJIISKY, Magdaléna, « La better regulation entre coordination européenne et relations triangulaires : OCDE, États membres et Union européenne », *Revue française d'administration publique*, 2016, vol. 2, n°158, p. 561-575.
- HAUCHECORNE, Mathieu, « Rawls et Sen en terrain neutre ? Théories de la justice sociale dans un conseil d'expertise gouvernemental », *Genèses*, 2010, vol. 1, n°78, p. 67-86.
- Histoire@Politique*, « Contribution à l'étude des circulations culturelles transnationales », 2011, vol. 3, n°15.
- KALUSZYNSKI, Martine et PAYRE, Renaud (dir.), *Savoirs de gouvernement : circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Paris, Economica, 2013.
- KOTT, Sandrine, « Une « communauté épistémique » du social ? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, 2008, vol. 2, n°71, p. 26-46.
- MAHON, Rianne et BRIDE, Stephen (ed.), *The OECD and transnational governance*, Vancouver, UBC Press, 2008.
- MERTON, Robert K, *The sociology of science: theoretical and empirical investigations*, Chicago, University of Chicago press, 1973.
- NAY, Olivier, « How do policy ideas spread among international administrations? Policy entrepreneurs and bureaucratic influence in the UN response to AIDS », *Journal of Public Policy*, 2012, vol. 32, n°1, p. 53-76.
- NAY, Olivier, « International organisations and the production of hegemonic knowledge: How the World Bank and the OECD helped invent the fragile state concept », *Third World Quarterly*, 2014, vol. 35, n°2, p. 210-231.
- NORMAND, Romuald et VINCENT-DALUD, Monique, « Sciences de gouvernement de l'éducation et réseaux transnationaux d'experts : la fabrication d'une politique européenne », *Education et sociétés*, 2012, vol. 1, n°29, p. 103-123.
- PAL, Leslie, *Frontiers of governance: The OECD and global public management reform*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.
- PAYRE Renaud, « Une république mondiale de l'administration ? Circulations internationales, sciences de

gouvernement et réforme administrative (1910-1945), *Revue internationale de politique comparée*, 2016, vol. 23, n°1, p. 35-56.

PIERRU, Frédéric, « Un classement révélateur. Les voies de l'économisation de discours de l'Organisation Mondiale de la Santé » in Patrick Hassenteufel (dir.), *Concurrence et protection sociale en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 265-290

*Politix*, « Faire des sciences sociales du politique », 2012, vol. 4, n°100.

ROBERT, Cécile, « Les groupes d'experts dans le gouvernement de l'Union européenne », *Politique européenne*, 2010, vol. 3, n°32, p. 7-38.

SAHLIN-ANDERSSON, Kerstin, « Arenas as Standardizers », in Nils Brunsson et Bengt Jacobsson (dir.), *A World of Standards*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 100-113.

SAHLIN-ANDERSSON, Kerstin, « National, International and Transnational Constructions of New Public Management », in Tom Christensen et Per Laegreid (dir.), *New Public Management: The Transformation of Ideas and Practice*, Aldershot, Ashgate, 2003, p. 43-72.

SAPIRO, Gisèle, « Modèles d'intervention politique des intellectuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009, vol. 1-2, n°176-177, p. 8-31.

SAUNIER, Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 2004, vol. 4, n°57, p. 110-126.

SAUNIER, Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses*, 2008, vol. 2, n°71, p. 4-25.

SERRE, Marina et PIERRU, Frédéric, « Les organisations internationales et la production d'un sens commun réformateur de la politique de protection Maladie », *Lien social et Politiques*, 2001, n°45, p. 105-128.

SIMÉANT, Johanna, *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS, 2015.

WAGNER, Anne-Catherine, « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internationalisation des militants syndicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, vol. 5, n°155, p. 12-33.